

COLLOQUE CASIMIR CHEVALIER
(TOURS, 28 MAI 2011)

**CASIMIR CHEVALIER, 1825-1893,
L'ÉRUDITION HISTORIQUE
D'UN AMATEUR ÉCLAIRÉ**

Bernard CHEVALIER*

RÉSUMÉ

Casimir Chevalier a exprimé beaucoup de respect pour ses maîtres du petit séminaire qui en avaient fait un érudit sur le plan historique. Il est nonobstant apparu comme un moderniste par la façon dont il a fait connaître les archives du château de Chenonceau, en publiant huit volumes de pièces justificatives, en éditant le cartulaire de l'abbaye de Noyers et l'histoire de Marmoutier, et en voulant purger l'Église de ses légendes et de ses superstitions à propos de la polémique autour de l'apostolicité de l'Église des Gaules.

RESUMEN

Casimir Chevalier ha expresado mucho respeto a sus maestros del seminario menor que le habian formado como un historiador erudito. Apareció como un modernista cuando hizo conocer los archivos del castillo de Chenonceau, publicando 8 volumenes de piezas justificativas, editando el cartulario de la abadía de Noyers y la historia de Marmoutier, y deseando purgar la Iglesia de sus leyendas y de sus supersticiones a propósito de la apostolicidad de la Iglesia de las Galias.

Depuis qu'Hérodote a inventé l'histoire, jamais on n'a cessé de l'écrire, mais on l'a toujours fait de mille et une manières. C'est bien pourquoi, s'agissant de Monseigneur Casimir Chevalier, j'ai préféré le situer d'emblée comme érudit plutôt que comme historien. Encore faut-il s'entendre. L'érudition, si

* Membre de l'Académie de Touraine.

l'on suit le *Dictionnaire de la langue française* de Paul Robert, c'est « *tout savoir approfondi fondé sur l'étude des textes historiques, des documents* ». Elle est donc la base de toute histoire qui s'en sert, tantôt pour fournir la trame du récit qu'elle compose, tantôt, à un autre niveau qui n'exclut pas le premier, comme un lieu de problèmes à résoudre. Toute la question est là. Casimir Chevalier n'a-t-il été qu'un érudit, au demeurant fort estimable, ou bien aussi, mais à sa manière, un historien ?

Un érudit donc sans contestation possible, mais un érudit amateur. Le temps n'est pas encore venu, mais il arrive justement où l'historien sera un professionnel, membre d'un corps constitué de laïcs, fonctionnaires de l'État ; un milieu très fermé, où l'on n'entre pas sans une longue formation sanctionnée par des rites d'admission qui vont de l'agrégation à la thèse d'État, un groupe bien installé dans son champ de compétence et très soucieux de s'en réserver l'exclusivité. Apparue à partir de 1875 au plus tôt, avec les débuts d'un enseignement supérieur réorganisé, il reçut sa charte de la loi « Liard », en 1896 qui remodela et pour longtemps, les facultés des lettres¹.

Casimir Chevalier n'en fit évidemment jamais partie ; il appartient par fonction à ce clergé dont le culte est la profession reconnue en vertu du régime concordataire et l'érudition historique, un passe-temps d'homme cultivé. Sur ce terrain, ces ecclésiastiques côtoient cependant de vrais professionnels, car il y en a ; ce sont les archivistes-paléographes que forme l'École royale des chartes créée en 1821 et refondée plus efficacement en 1829. Encore faut-il remarquer que tous ne font pas de leur titre la voie d'accès à un métier. Pour un Charles Loizeau de Grandmaison, directeur des archives d'Indre-et-Loire de 1852 à 1894, combien se contentent de gérer de petits fonds, comme André Salmon aux archives municipales de Tours, ou, bien mieux, profitent de leur position sociale confortable pour se livrer en toute liberté aux délices de l'érudition. Casimir Chevalier, ecclésiastique et érudit amateur, est, au fond, de la même trempe.

Amateur, oui, mais amateur éclairé. Autant dire que l'on se tromperait lourdement en voyant en lui une sorte d'autodidacte. Ses années de formation au séminaire ont été décisives pour ses orientations futures. Il y a trouvé son maître l'abbé Jean-Jacques Bourassé et acquis une armature intellectuelle sans

1. Gérard Noiriel, *Sur la crise de l'histoire*, Paris, Belin, 1996, « Naissance du métier d'historien », p. 211-229.

laquelle il n'aurait pu tirer parti du charrier de Chenonceau qui fut la base de sa formation pratique. Grâce à cet excellent apprentissage, il devint alors en matière d'érudition historique un expert reconnu et couvert d'honneurs. Il acquit une autorité scientifique qui lui permit de se jeter, et non pas seulement en érudit, au premier rang, dans la bataille ouverte sur l'origine apostolique des Églises de Gaule en général et de celle de Tours, en particulier.

Son dernier combat fut enfin celui qu'il livra à l'heure de la reconstruction de Saint-Martin sur le chantier de fouilles, mais là il s'agissait d'archéologie de terrain et non pas de critique érudite des textes.

LA FORMATION D'UN ÉRUDIT

Un enfant prodige

Casimir Chevalier, né le 7 mars 1825 d'un aubergiste et marchand de bois de Saché, fut très tôt amené à Tours au domicile d'un parent et c'est alors que son extraordinaire précocité fut remarquée par « *un ecclésiastique, haut placé dans l'administration diocésaine* », comme nous le dit l'abbé Édouard Quincaret, son disciple fidèle et dévoué. Il nous a raconté l'anecdote dans tous ses détails, comme s'il voulait composer des « *enfances Casimir* », à la manière de celles des chansons de geste. L'enfant, âgé d'environ neuf ans, se trouvait un jour, pendant une récréation, occupé à étudier sa grammaire au lieu de jouer. L'ecclésiastique haut placé le voit, s'étonne et lui dit « *Aimerais-tu apprendre le latin ?* » et le bambin de lui répondre : « *Oh! oui, Monsieur, j'en serais si heureux!* » ; alors il lui met entre les mains l'inusable manuel de Lhomond que le jeune garçon se montre capable d'apprendre par cœur en quinze jours. Stupéfait et convaincu à la fois, il le fait admettre au petit séminaire².

Un établissement d'excellence

Le petit séminaire où entra Casimir Chevalier, en 1835 ou 1836, était une institution qui venait d'être complètement transformée par l'abbé Dufêtre,

2. *La Semaine religieuse de la ville et du diocèse de Tours*, n° 41, samedi 6 janvier 1894.

vicaire général de Mgr de Montblanc, sans aucun doute le chasseur de talents dont parle Quincarlet, Cet homme que beaucoup détestaient parce qu'il fut, entre 1825 et 1841, le maître impérieux et redouté du diocèse, ne manquait pas de largeur de vue. À partir de 1834, en effet, désireux de former le clergé d'élite dont la société à ses yeux avait le plus grand besoin, il commença par rénover le petit séminaire réinstallé dans l'ancien couvent des Ursulines pour en faire un établissement d'excellence en tout domaine. Non pas seulement en grammaire et rhétorique classiques, mais aussi bien en histoire, sciences naturelles, mathématiques, langues vivantes et beaux-arts. On y trouvait un laboratoire de chimie, un jardin botanique, un arboretum et un cabinet d'histoire naturelle. Quelques années plus tard, à la faveur d'un legs, une bibliothèque de plus de vingt-cinq mille volumes vint s'y ajouter³. En comparaison, le collège royal faisait plutôt pâle figure.

Le corps professoral devait répondre à une telle ambition. C'est pourquoi, toujours en 1834, Dufêtre prit l'initiative, audacieuse, on en conviendra, d'envoyer deux grands séminaristes étudier pendant deux ans les sciences naturelles, les arts et les langues étrangères, l'un à Paris, l'autre en Allemagne et en Angleterre. Le premier, l'étudiant parisien, fut Jean-Jacques Bourassé.

La formation du formateur

Casimir Chevalier nous a dit avec admiration ce que furent les études de Bourassé pendant ces deux années. Il suivit, nous dit-il, les cours de la faculté de médecine et du Jardin des Plantes. Tout en subissant avec honneur les épreuves du baccalauréat, il étudia l'anatomie et la physiologie humaines, la botanique, et la zoologie avec des maîtres tels que Geoffroy-Saint-Hilaire, Il dessinait avec goût et se composait des albums d'histoire naturelle. À ses heures perdues, il cultivait la musique et apprenait l'italien sans maître. Il

3. Mgr Casimir Chevalier, «L'abbé Sorin, ancien professeur du petit séminaire de Tours, curé de Saint-Julien, administrateur de Saint-Martin (1825-1890)», *la Semaine religieuse du diocèse de Tours*, 24 janvier 1891 ; 31 janvier 1891 ; 7 février 1891 ; 14 février 1891. L'auteur, faisant l'éloge funèbre de son contemporain et condisciple, en profite pour retracer toute l'histoire du petit séminaire. Voir aussi du même «L'abbé Bourassé et le mouvement intellectuel en Touraine depuis quarante ans», *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. II, 1873, p. 376-413.

réservait un jour par semaine pour le musée du Louvre et la contemplation des chefs-d'œuvre, plus quelques heures aussi pour les conférences données par les brillants professeurs de la faculté des lettres et du Collège de France. Excellentes études donc, mais singulièrement éclectiques à nos yeux !

Pour en rendre compte, il faut en risquant la digression voir d'un peu haut ce qu'était le milieu intellectuel dans lequel ont baigné Jean-Jacques Bourassé et, à sa suite, Casimir Chevalier. Il ne suffit pas, en effet, de dire assez platement que cet éclectisme apparent reflétait l'esprit du temps, ce qui n'explique rien du tout. Ce sont les structures de pensée qu'il faut examiner telles qu'elles ont résulté de leur profonde transformation à partir des XVII^e et XVIII^e siècles. Alors s'est accompli jusqu'à nos jours un changement complet des paradigmes du savoir, un nouvel « epistémé » pour parler comme Michel Foucault, qui nous l'a fait connaître dans ses profondeurs⁴. D'après lui, pour le dire très vite et de très haut, à cette époque, les analogies et les similitudes qui, jusqu'au XVI^e siècle furent les principes premiers du savoir sur les choses, firent place dans le même rôle à l'Ordre hiérarchisé et immuable auquel succédera l'Histoire globale, celle qui donnera son armature à la pensée de Hegel. Il s'est agi alors, nous dit-il, « *de poser pour la première fois un regard minutieux sur les choses elles-mêmes, telles qu'elles se voient* » pour les observer, les trier, les classer et finalement les dire, sous la forme d'une histoire dégagée de toute prétention à l'interprétation. Or la première chose qui s'offre à ce pur regard, c'est la nature. C'est pourquoi l'histoire naturelle prit la place des bestiaires d'autrefois et fut la première bénéficiaire de ce changement de point de vue, mais l'érudition historique ne tarda pas à la suivre.

Pour celle-ci, les choses à voir furent ce que l'on appelait alors en terme général les « monuments », tant bâtis qu'écrits ; pour ceux-ci, autrement dit les documents, l'on s'employa donc à les rechercher, à les observer et à les classer selon les méthodes déjà définies par Dom Mabillon et autres bénédictins mauristes aussi bien que par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres⁵. Enfin pour assurer leur visibilité, leur publication devint une nécessité première.

4. Michel Foucault, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris, Gallimard, 1966, particulièrement p. 141-143.

5. Guy Bourdé et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1983, p. 83-131.

L'histoire comme pratique en retira le bénéfice d'un singulier renouvellement qui s'accompagna aussi d'un changement d'orientation. En effet, les documents d'archives que l'on découvrait étaient tous postérieurs à l'Antiquité tardive. Ils se plaçaient donc dans ce Moyen Age qui venait d'être inventé, produit du romantisme allemand et anglais et en France enjeu idéologique entre les libéraux qui exaltaient le temps des libertés communales et les contre-révolutionnaires qui rêvaient d'une chrétienté idéalisée. Ce nouveau concept historique trouva un élan décisif avec Jules Michelet dont l'*Histoire de France* commença par *Le Moyen Age* en six volumes qui furent publiés de 1833 à 1844.

Les monuments bâtis furent également objets de considération et occasions de la même invention du Moyen Age. Ici, le maître d'œuvre fut Arcisse de Caumont, un amateur éclairé, lui aussi. Après avoir cultivé d'abord les sciences naturelles, comme tout le monde, pourrait-on dire, il en vint à découvrir l'art médiéval; c'est ce que l'on appelait alors l'archéologie. Il se fit notamment le propagateur et quasiment l'inventeur du nouveau classement des styles architecturaux en roman et gothique. Son *Essai sur l'architecture religieuse du Moyen Age* date de 1824 et son *Histoire de l'architecture religieuse, civile et militaire* en six volumes de 1830 à 1841. Et surtout il fonda en 1834 la *Société française pour la conservation et la description des monuments historiques*, devenue bientôt la *Société française d'archéologie*.

À la fin du mois de juin 1838, M. de Caumont vint tenir à Tours une session de cette société nouvelle née, prélude à la création, deux ans plus tard, de la Société archéologique de Touraine. Cet événement, « *petit en apparence, mais gros de conséquences pour le mouvement intellectuel de notre province* », changea brusquement la direction des travaux de Jean-Jacques Bourassé nous dit Casimir Chevalier lui-même⁶. L'histoire naturelle, pour lui, céda le pas à l'archéologie et nous voilà enfin ramené à notre point de départ.

Comment on devient érudit

Or justement Casimir Chevalier fut son élève au petit puis au grand séminaire et le maître sut très tôt découvrir la valeur de ce jeune séminariste ;

6. Casimir Chevalier, « L'abbé Bourassé », *op. cit.*

il lui fit faire en 1846 son premier travail d'érudition qui est resté inédit : une traduction des vies de saint Martin, de Verus et de Licinius, archevêques de Tours, extraites de l'histoire écrite en latin au XVII^e siècle par le chanoine Maan. Bourassé resta toujours pour Chevalier l'initiateur qui lui révélait les lignes de force du mouvement intellectuel de son temps et le guide dont il admirait les méthodes, si bien qu'au fil des ans, l'élève devint le collaborateur et l'ami de son maître.

Le souvenir de cette période bénie embellissait sa maturité et c'est avec une véritable émotion qu'il écrivait : *« Il s'agit des belles années de ma jeunesse studieuse ; il s'agit de mes maîtres vénérés, auxquels je dois tant, et de mes condisciples, dont j'ai partagé les travaux et l'émulation ; et ces souvenirs déjà lointains m'appellent invinciblement. En les évoquant, j'évoque non sans émotion le meilleur temps de ma vie »*⁷

Casimir Chevalier, en effet, suivit toujours la trace de Bourassé. On peut le voir sous bien des aspects, Retenons-en un parmi tant d'autres pour n'y plus revenir. Bourassé, devenu archéologue, s'était rallié à l'idée que l'architecture médiévale était l'art chrétien par excellence. Son *Archéologie chrétienne ou précis de l'histoire des monuments religieux du Moyen Age* publié en 1840 en apporte la preuve. Casimir Chevalier lui emboîta le pas. Il se fit un devoir de republier en 1878 ce texte mémorable en y ajoutant quelques compléments. Surtout il ne cessa de penser que le gothique plus que le roman était le dernier mot de l'architecture religieuse. De là l'admiration qu'il voua à l'architecte Gustave Guérin qui se faisait dans le diocèse l'ardent promoteur du néo-gothique tant dans ses constructions que dans ses restaurations d'églises. De là, aussi le soutien qu'il accorda au maître verrier Lucien Léopold Lobin, auteur de nombreux pastiches des verrières du XIII^e siècle. Il lui arriva même d'élaborer pour lui des programmes iconographiques, notamment pour les vitraux de l'église Saint-Étienne de Tours que Gustave Guérin avait édifiée. Je n'en dirai pas plus, ce n'est pas mon propos, mais c'est assez pour dire que Bourassé et Chevalier, le maître et l'élève, ont été avant tout des antiquaires, comme l'on disait alors. Et cependant, en raison de la formation large qu'il avait reçue au séminaire, jusque dans sa trentaine, Casimir Chevalier se fit surtout connaître comme naturaliste, géologue et agronome. Il lui restait à

7. *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. II, 1873, p. 376-413, éloge funèbre du chanoine Bourassé par Casimir Chevalier.

glisser, lui aussi, de l'observation de la nature à la critique des documents et à faire ses classes dans le domaine de l'érudition.

LE CHARTRIER DE CHENONCEAU, L'ÉRUDITION MISE EN ŒUVRE

La faveur des châtelains

En 1857 Casimir Chevalier devint curé de Civray-sur-Cher après avoir passé deux ans à Lussault. Il le resta pendant douze ans. Il eut ainsi l'occasion d'entrer en relation avec le comte René de Villeneuve, propriétaire du château de Chenonceau⁸, comme héritier de sa grand-tante madame Dupin. C'était un ancien chambellan de la reine Hortense, membre de la noblesse d'Empire, qui s'était retiré sur ses terres en 1814. Il attachait à son domaine et à son château un intérêt passionné qui, peut-être, le rapprocha de ce prêtre encore jeune dont il n'était pourtant pas le paroissien, mais qui avait déjà publié quelques menus travaux d'archéologie. En tout cas, il lui accorda sa faveur et lui ouvrit libéralement sa porte. Il mourut en 1863; ses enfants, au demeurant aussi bien disposés que leur père envers le curé de Civray, vendirent le château aux époux Pelouze qui lui réservèrent la même confiance. Or Marguerite Pelouze était la sœur de Daniel Wilson, l'homme politique qui sera élu député de Loches en 1869 contre le candidat officiel et plus tard le gendre du républicain Jules Grévy, déjà bien introduit dans la famille. Marguerite Pelouze, en 1870, après Sedan, quitta Paris pour Tours comme la délégation du gouvernement de la Défense nationale, et tint salon politique ouvert aux députés du Corps législatif qui avaient fui la capitale en débandade. Dans ces années aussi, la châtelaine, qui avait recouvré son indépendance conjugale, menait grand train dans un château dont elle avait entrepris une restauration considérable afin de le remettre dans l'état où l'avait bâti Thomas Bohier, acquéreur de la seigneurie en 1513; Casimir Chevalier toujours dévoué envers sa protectrice fit aussitôt un vibrant éloge de l'œuvre accomplie sans savoir évidemment qu'elle s'y ruinerait⁹. En

8. C'est l'orthographe originelle du château alors que la commune est nommée Chenonceaux.

9. *Restauration de Chenonceau*, 1864-1878, Lyon, impr. Perrin et Marinet, 1878, 56 p.

somme, il se montrait aussi prévenant à l'égard de l'égérie républicaine qu'il l'avait été envers le comte d'Empire.

La découverte du trésor

C'est que, dès 1859, la bonne grâce du comte de Villeneuve lui avait permis de mettre la main sur le chartrier du château « par une de ces bonnes fortunes qui arrivent de temps en temps aux chercheurs », dit-il dans l'introduction de son *Histoire de Chenonceau*¹⁰. On savait que ces archives avaient été soigneusement collationnées et inventoriées par les soins de Claude Dupin, mais on les croyait perdues, depuis qu'à l'époque révolutionnaire, elles avaient été l'objet d'une opération de triage et éparpillées dans les combles, sans doute pour effacer jusqu'au souvenir de cet encombrant témoin de la féodalité. Casimir Chevalier eut assez de flair pour en retrouver les quelque 4 500 pièces qui subsistaient, les unes en registre, les autres en liasse. Les plus anciennes au nombre de 125 dataient des Marques, seigneurs du château depuis le XIII^e siècle, et les plus récentes, 793 au total, provenaient du comte de Villeneuve lui-même. Il se jeta dans leur dépouillement intégral qu'il mena avec passion, presque tous les jours, pendant sept ans, « tâche ingrate, mais plus souvent agréable qui a rempli les longs loisirs de notre solitude » écrit-il dans la même introduction en se laissant aller à cette très brève confidence.

Énorme travail, en effet, qui fut pour lui une sorte d'apprentissage pratique et lui offrit une bonne occasion d'affiner ses méthodes critiques et sa connaissance des sciences auxiliaires de l'histoire. Il lui fallut, en effet, s'initier à la diplomatique et, pour inventorier le chartrier, lire aussi bien la bâtarde gothique que l'effroyable cursive ronde du XVII^e siècle. Il lui fallut aussi découvrir le droit coutumier pour pouvoir démêler la procédure longue et compliquée engagée par Diane de Poitiers qui voulait faire de ce bien domanial public, don toujours révocable de son royal amant, une propriété privée au moyen de la révocation de sa confiscation et d'une vente fictive consentie par Antoine, fils et héritier de Thomas Bohier. Il dut, au surplus, élargir sa culture historique en consultant une masse de sources narratives réparties sur

10. *Histoire de Chenonceau, ses artistes, ses fêtes, ses vicissitudes d'après les archives du château et les autres sources historiques*, Lyon, L. Perrin, 1868, 600 pages.

trois siècles et se livrer à de laborieuses investigations généalogiques pour situer les propriétaires successifs du domaine. Il lui fallut enfin s'initier aux techniques de classement des documents d'archives ; les quelque cent trente-cinq registres bien reliés qui se trouvent toujours au château sont sans aucun doute le produit de ce travail obstiné.

Publier

Ramener au jour des documents, les dépouiller et les classer, voilà la tâche dont les antiquaires tels que lui ou son maître Bourassé faisaient leur objectif, mais non le seul, car, conformément à leur mode de pensée, ils estimaient indispensable de les rendre accessibles en les publiant. Ce n'était évidemment pas envisageable pour les 4 500 pièces du fonds de Chenonceau. Casimir Chevalier dut trouver un autre mode de présentation de cette mine documentaire.

Le parti qu'il prit était fort simple : à défaut de publication intégrale, un récit bâti comme un démarquage du chartrier et pourvu d'abondantes pièces justificatives suffirait à en donner une bonne connaissance. De fait, de 1862 à 1879, Chenonceau lui fournit la matière de douze publications, de l'article de quelques pages au livre de six cents. Mais, pour on ne sait quelle raison, en dépit de toute logique, il commença par les pièces justificatives. Cinq volumes se succédèrent donc d'abord ; en 1862 : *Debtés et créanciers de la royne mère Catherine de Médicis*, puis trois autres la même année, en 1864 ; *Pièces historiques relatives à la chastellenie de Chenonceau*, *Compte de recettes et despences faictes en la chastellenie de Chenonceau par Diane de Poitiers*, *Lettres et devis de Philibert de l'Orme et autres pièces relatives à la construction du château de Chenonceau*, tous parus à Paris chez Techener, enfin, en 1866, chez A. Aubry : *Diane de Poitiers au conseil du roi, épisode de l'histoire de Chenonceau sous François I^{er} et Henri II*. Chaque volume a pour en-tête : « Archives royales de Chenonceau », néanmoins il ne s'agit pas d'un ensemble cohérent formé de cinq tomes, mais de livres isolés, sans notes ni bibliographie autre que la mention brève de quelques sources narratives, les uns pourvus de tables, les autres, non. Leurs introductions, toujours copieuses, ne sont pas faites pour renseigner le lecteur sur les textes publiés ; ce sont des dissertations consistant pour le premier en considérations sur les guerres

civiles et en notices sur les créanciers la reine, pour les autres en notices aussi, mais consacrées aux propriétaires successifs de la seigneurie après Bohier. Quant à l'inventaire sommaire du chartrier dont ces textes sont extraits, c'est seulement deux plus tard qu'il en donnera enfin connaissance dans son *Histoire de Chenonceau* aux pages X-XII de l'introduction. Ce gros livre s'en tient aussi près que possible. En effet, après un premier chapitre consacré au château, il passe aux droits seigneuriaux liés à sa possession et aux arrière-fiefs qui en mouvaient. Puis viennent les chapitres consacrés d'abord aux premiers seigneurs les Marques, puis aux manœuvres clairement décortiquées auxquelles se livra Thomas Bohier avec ténacité et à grands frais pendant dix ans pour les déposséder. On a droit ensuite à une étude générale sur les écoles artistiques de Tours et leurs mécènes, qui veut montrer combien elles ne doivent rien à l'Italie, enfin à un commentaire très pertinent – où l'on voit bien la patte de l'agronome – de l'aveu et dénombrement rendu en 1523 seulement par le même Bohier pour l'ensemble de la châtelainie qui avait été créée en sa faveur. En effet, dix ans de compilations et d'enquêtes lui avaient été nécessaires pour réunir les 540 pièces qui en donnent un tableau complet.

Au total, en tenant compte de ses douze publications, Casimir Chevalier a donc publié intégralement quelques parties du chartrier et analysé fidèlement le reste. On peut en tirer une bonne idée de ses méthodes d'érudition à condition, pour élargir la perspective, d'y ajouter la publication du cartulaire de l'abbaye de Noyers et l'histoire de Marmoutier dont il faut dire un mot¹¹. Le cartulaire avait déjà attiré l'attention de Bourassé qui en avait préparé l'édition. L'original ayant été perdu, seules subsistaient une copie faite par dom Housseau et une autre par dom Fonteneau qui se trouvait à Poitiers et c'est celle-ci qu'il avait retenue. Casimir Chevalier se fit un devoir de fidélité de mener à bien l'œuvre inachevée de son maître ; il reprit donc telle quelle pour son édition la même copie, mais non sans l'avoir soigneusement revue, en particulier pour lever certaines obscurités et proposer quelques datations, car les actes publiés n'en comportaient pour ainsi dire aucune. L'introduction qu'il y a jointe ensuite sous la forme d'une histoire de l'abbaye est faite tout simplement, après un développement consacré à sa fondation, d'une suite de notices

11. «Cartulaire de l'abbaye de Noyers...», *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XXII, 1872 ; «Histoire de l'abbaye de Noyers du XI^e au XII^e siècle», *ibidem*, t. XXIII, 1873 ; «Histoire de l'abbaye de Marmoutier par Dom Martène, publiée pour la première fois et annotée par M. l'abbé Chevalier...», *ibidem*, t. XXIV, 1874.

sur ses abbés des XI^e et XII^e siècles tout à fait comparables à celles qu'il avait données sur les propriétaires de Chenonceau. Par contre ni dans l'une ni dans l'autre, on ne trouvera le moindre commentaire sur la grande originalité d'un recueil fait pour l'essentiel non de chartes, mais de notices, ce qui explique, du reste, l'absence des dates.

Quant à l'histoire de Marmoutier, dont Bourassé, cette fois, ne fut pas l'initiateur, Casimir Chevalier choisit de reproduire le manuscrit de dom Martène que conservait la Bibliothèque municipale de Tours, mais en prenant soin de le faire collationner avec l'autographe déposé à la Bibliothèque nationale. Il s'en explique dans son introduction, tout en exprimant son regret de n'avoir pu y joindre les preuves dont le savant bénédictin avait fait suivre son texte selon l'usage bien établi en son temps.

Il ressort de cet ensemble de travaux que l'unique souci de l'érudit est de produire des textes établis aussi sûrement que possible, mais non d'en faire une édition critique. Il s'agit en somme, dans une perspective conforme aux modes de pensée qui lui avaient été transmis, d'amener au jour le plus grand nombre possible de documents impeccablement présentés, mais livrés à l'observation à l'état brut. Ne va-t-il pas, on l'aura remarqué, pour les documents extraits du chartrier de Chenonceau jusqu'à respecter scrupuleusement dans leur publication la graphie de leurs titres ?

La gloire académique

Ce chartrier de Chenonceau ne fut pas seulement pour lui un banc d'essai, mais aussi l'occasion de distinctions honorifiques qui établirent sa renommée. Déjà, en 1863, les toutes premières publications qu'il en tira lui valurent la croix de la Légion d'honneur, ce dont, à l'évidence, aucun autre curé de campagne ne pouvait se prévaloir. Il envoya son *Histoire de Chenonceau*, au concours historique tenu en 1869 à Poitiers, comme dans toutes les académies de France ; il obtint le premier prix d'une valeur de 1000 francs. Soumis au concours général ouvert à Paris en 1870, le livre n'obtint que la troisième place, mais seulement au motif du caractère trop local de son sujet. En 1869, Casimir Chevalier est lauréat au congrès archéologique de Loches, en 1870, officier d'académie, nommé sur concours. Vice-président de la Société archéologique, il devint du coup une autorité reconnue et recherchée.

Ainsi, par exemple, quand le maire d'Amboise voulut faire faire l'inventaire des copieuses archives de sa commune, c'est à lui qu'il s'adressa. En 1874, parut donc sous son nom *l'Inventaire analytique des archives communales d'Amboise, 1421-1789, précédé d'une introduction et suivi de documents inédits relatifs à l'histoire de la ville*. Le travail mené selon toutes les règles de l'art, aussi bien qu'un archiviste paléographe aurait pu le faire, fut patronné par le préfet et le ministère de l'Instruction publique.

Ou encore, c'est à lui qu'en janvier 1871 M. Eugène Gouïn, maire de Tours, s'adressa pour lui demander de se lancer dans l'histoire la plus contemporaine et de rédiger un récit des événements qui venaient de se dérouler en Touraine depuis la déclaration de guerre. Il ne changea pas de méthode pour le faire, collectant d'abord le maximum d'informations, dont il tira 170 documents déposés par ses soins à Chenonceau et rédigea un mémoire, qui ne fut publié qu'après sa mort par son ami et fidèle disciple, l'abbé Paul Verger¹². Il y fait preuve d'un ardent patriotisme, exalte l'héroïsme des troupes et parle sans grande sympathie des membres de la délégation de la défense nationale, notamment de Gambetta dont il relève néanmoins le zèle employé à la poursuite de la guerre. Il y étale aussi une agressivité voyante contre les Allemands, leurs excès et leur barbarie qu'il va jusqu'à rapprocher de celle des envahisseurs germaniques des V^e et VI^e siècles. C'est en somme déjà témoigner de la «brutalisation» de la guerre dont parleront les historiens pour celle de 1914-1918.

LA POLÉMIQUE AUTOUR DE L'APOSTOLICITÉ DES ÉGLISES DE GAULE ET LA QUESTION DE SAINT GATIEN

La publication

C'est en 1871 que parut dans les *Mémoires de la société archéologique* un volumineux ouvrage de Casimir Chevalier sur les origines de l'Église de Tours et sur saint Gatien, son fondateur¹³. Tout de suite très remarquée, la

12. *Tours capitale. La délégation gouvernementale et l'occupation prussienne, 1870-1871*, Tours, A. Mame et fils, 1896.

13. «Les origines de l'Église de Tours d'après l'histoire avec une étude générale sur l'évangélisation des Gaules et de nombreuses pièces justificatives», *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. XXI, XII-634 p., Tours, 1871.

publication valut à son auteur une distinction académique de plus : une médaille d'or décernée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. C'était en fait le résultat de trois ans de travail, mené en collaboration avec le chanoine Bourassé et de concert avec l'abbé Paul Verger, qui en était le véritable auteur. Le jeune vicaire l'avait entièrement rédigé et soumis pour avis à Bourassé qui l'approuva chaudement¹⁴. Il n'osa pas pourtant le publier sous sa signature et préféra le mettre à la disposition de Casimir Chevalier, son aîné de 16 ans, son maître et ami, qui lui sembla, sans doute, jouir d'une autorité plus grande que la sienne pour jeter un tel pavé dans la mare d'une polémique qui avait atteint un rare degré de violence.

L'enjeu

Dans sa préface, Casimir Chevalier s'en explique en soulignant la portée particulière du débat engagé sur la date de l'arrivée de Gatien à Tours. C'est le point sur lequel s'affrontent, dit-il, « *les écrivains poétiques de l'école légendaire* » et l'école historique dont évidemment il se réclame. Toute son argumentation vise à établir l'autorité indubitable de Grégoire de Tours. Car c'est dans son *Histoire des Francs*, au chapitre XXX du livre I que se trouve le texte-clé. Dans un développement qui y fait un peu l'effet d'une digression, l'historien raconte comment, au milieu du III^e siècle, le pape envoya en Gaule ses sept premiers évêques : Trophime à Arles, Saturnin à Toulouse, Austremonne à Clermont, Denis à Paris, Martial à Limoges, Paul à Narbonne, enfin Gatien à Tours, celui que l'on retrouve au chapitre 31 du livre X, en tête de la liste des évêques du siècle, mais toujours situé au III^e siècle.

Or une histoire avait longtemps couru qui en faisait au contraire l'un des soixante-douze disciples du Christ ; on savait qu'il avait assisté aux deux multiplications des pains, qu'il était l'homme à la cruche, guide des apôtres jusqu'au Cénacle, qu'il avait été aussi présent à la Cène, au lavement des pieds, à l'apparition du Christ à Thomas l'incrédule et à la Pentecôte. Finalement, ordonné évêque par Pierre, il avait été envoyé par lui à Tours. Cette légende était évidemment inconciliable avec le texte de Grégoire. Chevalier se rangeait

14. Lettre de Bourassé à l'abbé Paul Verger, Tours, 17 mars 1868, Archives diocésaines de Tours, dossier Verger, communiqué par M. Laurencin, ce dont je le remercie vivement.

donc, et avec de solides arguments, du côté de ceux que l'on appelait les grégoriens, mais il ne s'en tenait pas là. Il prenait à bras le corps le problème des légendes en général, montrait à quels mobiles elles répondaient et comment il fallait en faire la critique. Puis, toujours avec la même rigueur, de nombreuses pièces justificatives à l'appui, il montrait comment et pourquoi celle de saint Gatien, réplique de celle de saint Martial de Limoges, avait été insérée vers la fin du XIII^e siècle dans le bréviaire au jour de la fête du pontife.

Il prenait donc vigoureusement parti contre la thèse, encore très généralement reçue, de l'apostolicité des premiers évêques de Gaule selon laquelle tous auraient été envoyés par saint Pierre lui-même ou par Clément, son vicaire et futur successeur¹⁵. On sait que, née au V^e-VI^e siècles à l'occasion d'une rivalité ouverte entre les sièges de Vienne et d'Arles pour savoir lequel des deux était le plus ancien, elle s'était progressivement étendue, la compétition aidant, aux autres églises qui peu à peu furent toutes finalement réputées d'origine apostolique. La légende avait bien été contestée dès le XVII^e siècle par quelques érudits qui s'en tenaient à Grégoire de Tours, mais sans grand résultat. C'était, comme le dit Casimir Chevalier dans sa préface, une vérité de foi « à laquelle on ne saurait toucher sans être rationaliste ». Le risque était bien là : opposer les faits établis par la critique historique aux opinions les plus traditionnelles, c'était faire preuve de « modernisme » avant la lettre.

La polémique à Tours

Casimir Chevalier avait pris soin, sauf dans sa préface, d'éviter toute polémique, mais il savait bien qu'elle s'était élevée à Tours quinze ans plus tôt ; Bourassé en avait été la cible et la révision du bréviaire, l'objet. C'étaient bien, en effet, dans les leçons des matines de la Saint-Gatien que se trouvait le cœur du problème. Déjà, en 1612, une révision faite « selon la vérité de l'histoire », en avait écarté une grande partie de la légende, tout en conservant la mention de l'envoi de Gatien « par Pierre ». Après un temps où elle fut plus ou moins ou moins réintroduite, en 1784, sous l'égide de Mgr de Conzié, la

15. Émile Amann, Auguste Dumas, « L'Église au pouvoir des laïques », dans *Histoire de l'Église des origines jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction d'Augustin Fliche et Victor Martin, t. 7, « Légendes sur l'origine des Églises » p. 179-186.

version de 1612 fut rétablie. Et il en fut ainsi jusqu'à une dernière révision faite pour « *disposer le propre de Tours pour le bréviaire romain* ». À cette fin, le cardinal Morlot nomma le 9 mai 1856 une commission dont l'abbé Bourassé fut l'un des membres les plus actifs. Le travail fut mené très scrupuleusement en mettant en œuvre toutes les sources d'information disponibles avec un résultat dont on peut juger, sinon par le bréviaire lui-même que je n'ai pu retrouver, du moins par le *Paroissien romain très complet à l'usage du diocèse de Tours*, publié en 1859 sous couvert de l'archevêque. On y lit, à la Saint-Gatien, le 18 décembre : « *Saint Gatien fut un des sept évêques que le pape saint Fabien a envoyé dans les Gaules vers le milieu du III^e siècle pour y prêcher l'Évangile. Tours fut le théâtre de son zèle et c'est à ses travaux que nos pères sont redevables du don précieux de la foi...* »

C'était pour les anti-grégoriens quasiment une provocation dont Bourassé fut tenu pour responsable. Or, comme il se devait à cette époque, la polémique se porta sur le plan de l'érudition. Dans les années 1860-1870, parurent plusieurs ouvrages qui se proposaient tous d'apporter des preuves historiques à l'appui de la thèse de l'apostolicité. Il serait oiseux de les citer tous. Je retiendrai sans insister davantage au moins ceux de l'abbé Arbellot, chanoine de Limoges, qui portaient principalement sur saint Martial, mais inévitablement aussi sur saint Gatien, à propos duquel, du reste, il attaqua l'abbé Bourassé. À Tours, l'abbé Rolland lui emboîta le pas et publia en 1870 un *Saint Grégoire et les origines de l'Église de Tours*, dans lequel il s'en prenait, lui aussi, à Bourassé et violemment. La victime qui, du reste, venait de publier, *Les Origines de l'Église de Tours, courtes réflexions*, à propos des bréviaires, était trop affaibli par la maladie pour pouvoir riposter. Casimir Chevalier s'en chargea en infligeant une volée de bois vert à l'abbé Rolland sous couleur de lui rappeler quelques bons principes de critique historique¹⁶. Or à côté de cet anti-grégorien si pugnace, avait surgi dans la lice un autre combattant, non moins ardent, l'abbé de Saint-Clavien, qui signait M. Jehan, et qui avait choisi pour champ clos le cas de saint Trophime d'Arles. Non sans à propos, car, on le sait, tout était parti de ce saint pontife réputé nommé par saint Pierre alors qu'il figurait comme Gatien sur la liste de Grégoire de Tours.

16. *Études sur les critiques anti-grégoriens et sur l'apostolat de saint Gatien*, Tours, Bouserez, 1870 qui comprend « les treize cas de M. Jehan et une « lettre à l'abbé Rolland sur quelques principes de critique ».

Par deux fois, M. Jehan avait invoqué en faveur de son apostolicité treize cas en invoquant l'autorité des Pères sous couvert d'un texte cité par Lenain de Tillemont. Casimir Chevalier lui avait donné aussitôt la réplique en démolissant son argumentation dans *Les treize cas de M. Jehan*, paru à Tours en 1870. Le ton monta. M. Jehan prit à témoin l'opinion publique en publiant dans *l'Union libérale* du 11 février 1870 un article où il accusait Casimir Chevalier de falsification, de mutilation de textes et d'inqualifiables audaces contre l'histoire et la vérité. Chevalier bondit et, dans un avant-propos plaqué sur ses *Études critiques*, lui lança un incroyable défi. Il s'engageait, en effet, à publier à ses frais en 1000 exemplaires chez l'imprimeur Bouserez la preuve de l'exactitude des textes cités par M. Jehan dans les *Treize cas*, si celui-ci était à même de la fournir sans conteste.

Et c'est au milieu de ces violentes altercations qui déchiraient le clergé tourangeau que, pendant trois ans, l'abbé Bourassé, l'abbé Verger et lui-même avaient préparé le mémoire sur les origines de l'Église de Tours qu'il signa seul et lança en pleine bagarre comme un brandon jeté au milieu du foyer.

La querelle n'avait pas épargné la Société archéologique. Chevalier, bien qu'étant son vice-président, n'avait pas emporté la conviction de tous ses confrères. À la séance du 30 novembre 1870, il leur soumit son travail sur les origines des églises gauloises, mais l'abbé Jehan de Saint-Clavien fut admis à faire de même pour le mémoire qu'il venait de rédiger sur le même sujet. Le président Ladevèze jugea qu'il convenait de publier les deux textes, bien que contradictoires, à la suite l'un de l'autre dans le prochain *Mémoire* de la société. C'est ainsi que l'on peut les lire dans le tome XXI paru en 1871. Pour juger du peu de sérénité de cette dispute qui n'avait rien d'académique, il suffit de citer les premiers mots de Saint-Clavien : « *Le dix-neuvième siècle, héritier de la science matérialiste du dix-huitième, s'ouvrit pour la foi religieuse sur les plus déplorables auspices... il faut y joindre particulièrement, sous le second empire, une invasion de doctrines rationalistes allemandes, véritable fléau dont un trop grand nombre parmi nous ont été victimes* ».

Après un tel début en fanfare, l'auteur continuait en relevant les erreurs commises selon lui par Grégoire, rejetait comme apocryphe sa liste des évêques de Tours, et finalement proposait la sienne pour les évêques de Gaule. Il commençait par saint Lazare, premier évêque de Marseille, et répartissait les autres en deux groupes selon qu'ils avaient été nommés par saint Pierre ou par son vicaire.

Casimir Chevalier, on le voit, s'était jeté aux avant-postes. En voulant passionnément purger l'Église de ses légendes et superstitions, il s'était rangé aux yeux de ses adversaires aux côtés du libéralisme anticlérical, du protestantisme allemand et des ennemis de la foi. Lui, en tout cas, considérant peut-être qu'il avait tranché définitivement la question, n'y revint plus. Elle n'était pas close pourtant. Dès 1873 la polémique repartait, plus vive que jamais soutenue par dom Chamard, moine bénédictin, partisan de l'apostolicité, qui affrontait l'abbé Louis Duchesne. Ce brillant historien, qui venait de soutenir sa thèse sur le *Liber pontificalis* romain, se trouvait, en effet, en première ligne du fait de ses articles, des cours qu'il donnait à l'Institut catholique de Paris, nouvellement fondé, au *Bulletin critique* qu'il avait lancé. Or, au cours de ces nouveaux débats, l'œuvre de Casimir Chevalier n'était utilisée ni d'un côté ni de l'autre.

Elle n'était pourtant pas sans faiblesse. Il savait bien que, parmi les évêques cités au concile de 313, figuraient 17 églises gauloises dont 12 dans les limites de l'antique Province, 3 dans le Sud-Ouest et 2 en Gaule celtique, Lyon et Autun, mais non pas Tours. Il savait bien aussi que Grégoire attribue à Gatien cinquante ans d'épiscopat et qu'il parle d'une vacance du siège de trente-sept ans après lui. Pour en rendre compte, il dépense des trésors d'ingéniosité en imaginant, à défaut de persécution officielle, la persistance d'une opinion païenne hostile et puissante qui aurait perduré même après l'avènement de Constantin et l'édit de Milan. Indolence propre à nos contrées, souci de ne pas provoquer des dissensions dans la cité, tout explique ensuite, pour lui, que l'on ait différé l'intronisation d'un nouveau pontife. Mais, dans cet empilage de conjectures sans fondements, c'est bien en fait l'érudit si intransigeant sur la rigueur critique qui se trouve pris en défaut.

Mgr Duchesne, au contraire, qui discute le cas de Tours au tome II de ses *Fastes épiscopaux*, estima que le fameux texte de Grégoire reflétait l'idée que l'on se faisait au V^e et au VI^e siècle du passé chrétien de la Gaule, ce qui était déjà, en fait, un premier pas vers la légende de l'apostolicité de ses Églises. En vérité, c'est Mgr Duchesne et non pas Casimir Chevalier qui l'a ruinée définitivement. Il en a payé le prix fort en échappant personnellement de peu à une censure ecclésiastique fulminée pour « modernisme ».

Casimir Chevalier était venu trop tôt pour subir un sort semblable. La critique érudite ne comportait pas encore un tel risque. Ses publications postérieures, qui ne concernent plus saint Gatien, ne s'en écartent pas. Disons-le

pour conclure, Casimir Chevalier ne s'est jamais vraiment départi de la méthode analytique qui était celle de ses maîtres. En veut-on une preuve de plus ? Revenons, une fois encore, sur le cas de Chenonceau. S'il a pris soin de raconter en détail les manœuvres de Thomas Bohier en suivant de près les pièces du chartrier, jamais il n'a cherché à savoir pourquoi un financier de sa trempe, qui savait compter et raisonner, a dépensé tant d'efforts, de temps et d'argent pour atteindre un but qui objectivement ne les valait pas. C'est que l'histoire sociale n'est pas son fait. L'histoire tout court occasionnellement. La manière dont à propos du cas de saint Gatien il pose le problème de la qualité de Grégoire comme historien et surtout dont il traite de l'appareil légendaire en élevant la réflexion jusqu'à son interprétation le montrent à l'évidence. Ici, indubitablement l'érudit se guérit de sa myopie méthodique pour s'ouvrir à de plus larges perspectives.

Casimir Chevalier a donc su aller au-delà des limites étroites que se fixaient ses maîtres, comme il a cessé de n'être qu'un amateur éclairé. Son inventaire des archives d'Amboise est tout à fait digne d'un professionnel. Couvert d'honneurs en Italie comme en France, il a joui d'une reconnaissance croissante et quasi officielle. On en jugera par la part qui lui fut réservée dans l'inventaire général des richesses artistiques de la France. Le projet formé par le sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts en 1878 fut confié pour exécution à des commissions départementales dont les préfets devaient assurer la présidence nominale. Celui d'Indre-et-Loire prit aussitôt Casimir Chevalier comme vice-président, autant dire qu'il lui en laissa la direction effective. Or le savant érudit avait déjà été chargé officiellement par son archevêque, l'année précédente, de procéder à l'inventaire des objets d'art conservés dans les églises. Il pensa donc avec bon sens qu'il pouvait remplir sa mission officielle en commençant par là. Il sut si bien exciter le zèle des curés de paroisses qu'il pût rassembler quatre-vingt-huit monographies descriptives et les envoyer au ministère, lequel n'en reçut jamais autant d'aucun département.

Le départ de Casimir Chevalier pour Rome arrêta l'entreprise, mais montra que le Saint-Siège aussi reconnaissait sa valeur et son autorité.

Ce sont en somme ses confrères de la société archéologique qui les prisèrent le moins. On a vu comment ils l'avaient bien peu suivi dans la querelle sur l'apostolicité des Églises. La rupture fut consommée, quand le prélat, tout à fait sûr de lui, leur interdit tout accès au chantier des fouilles qu'il dirigea à Saint-Martin. En somme, pour tout dire, le jeune érudit à qui M. de

Villeneuve et Madame Pelouze, avaient fait la plus grande confiance et procuré un tremplin de départ, le savant confirmé dont l'État français et le Saint-Siège surent reconnaître tous les mérites ne put jamais jouir à Tours de la considération de tous ses pairs, peut-être parce qu'il ne les ménageait guère. Nul n'est prophète en son pays ; à Tours, en cette fin du XIX^e siècle, nul érudit ne pouvait être reconnu sans conteste par ses confrères et rivaux.